



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - PLONGEE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICE « ATLANTIS FORMATION »

Sommaire

Préambule

Article 1. Objet

Article 2. Produits - Services

Article 3. Prix

Article 4. Réservation

Article 5. Paiement - Propriété

Article 6. Annulation, report, interruption de la prestation de plongée

Article 7. Responsabilités

Article 8. Sécurité et effets personnels

Article 9. Site web - Conditions d'utilisation

Article 10. Stipulations diverses

Préambule

La société ATLANTIS FORMATION est un centre de plongée proposant toute activité relative à la plongée sous-marine, avec ou sans scaphandre. Son siège social est Galet Pigeon 97125 Bouillante GUADELOUPE. Le lieu privilégié de l'activité et l'accueil de la clientèle se situe à Galet Pigeon, Bouillante (97125). Pour l'application des présentes conditions générales de vente et de service (ci-après dénommées les « CGV »), il est convenu que ATLANTIS FORMATION et les personnes commandant un ou des Produit(s) ou Service(s), seront collectivement dénommés les « Parties » et individuellement dénommés la ou une « Partie », et plus particulièrement pour ATLANTIS FORMATION SARL « ATLANTIS FORMATION » ou le « Vendeur », et pour les personnes ayant passé une commande, l'« Acheteur » ou le « Client ».

Article 1. Objet :

Par les présentes, ATLANTIS FORMATION définit les CGV qui sont applicables à toutes les relations commerciales entre le Vendeur et les Clients (individuels et groupes), à l'exception des stages et examens accessibles sur dossier d'inscription (GP-N4, Initiateur, MF1, OWSI...), pour lesquels les CGV applicables figurent dans **CGV (Formation professionnelle continue)**.

Les CGV en ce y compris le préambule qui forme ensemble un tout indissociable, s'appliquent à l'exclusion de tout autre document, sauf si il en est disposé autrement par les Parties par voie de conditions de vente spéciales. Elles régissent également toutes les opérations commerciales proposées par le Vendeur, telles que notamment toutes les formes de promotion, sauf dispositions contraires qui seront attachées à ces opérations commerciales et précisées par le Vendeur à l'occasion de ces opérations.

Une version des conditions générales de vente est accessible sur le Site web d'ATLANTIS FORMATION (<http://www.atlantisformation-guadeloupe.com>). Toute demande de réservation auprès d'ATLANTIS FORMATION implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Toute commande d'un Produit ou d'un Service implique l'adhésion de l'Acheteur aux présentes CGV, sans réserve, restriction ou condition, et **déclare de ce fait avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sous-marine et être apte à sa pratique.**

ATLANTIS FORMATION se réserve le droit de modifier à tout moment, en toute ou partie, les CGV en publiant une nouvelle version sur son Site web, étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande. Pour toute formation FFESSM et ANMP, le Client a l'obligation de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée en scaphandre datant de moins d'un an conforme aux exigences de la fédération délégataire (la FFESSM).

Cette obligation ne s'applique pas aux plongées d'exploration, aux baptêmes, aux packs découverte, aux formations PADI ou Bathysmed ni à la qualification PE12. Un plongeur mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant de plonger en exploration ou d'effectuer une formation de plongée ou de secourisme avec ATLANTIS FORMATION.

Article 2. Produits – Services

2.1 Disponibilité

Seuls les Produits et les Services figurant sur le Site web ou sur les panneaux d'affichage légaux sur place au jour de leur consultation par l'Acheteur sont proposés à la vente par ATLANTIS FORMATION. Les offres concernant les Produits et Services sont valables, dans la limite des stocks disponibles ou des dates d'ouverture, tant qu'ils sont visibles ou proposés sur le Site web ou les dits panneaux.

Les photographies, images ou autres reproductions présentées sur le Site web en illustration des Produits ou Services proposés ne sont pas contractuelles. L'Acheteur est invité à consulter le descriptif de chaque Produit et Service pour en connaître les disponibilités, les caractéristiques et le cas échéant, toute autre information relative à ses conditions d'utilisation ou emploi.

Les informations relatives aux Produits et Services sont susceptibles d'être modifiées par ATLANTIS FORMATION, à tout moment, et peuvent faire l'objet de mise à jour, notamment concernant la disponibilité, entre le moment où l'Acheteur en prend connaissance et sa commande.

ATLANTIS FORMATION apporte tous ses efforts pour veiller à l'exactitude des informations présentées sur le Site web quelle qu'en soit la forme et le contenu. Toutefois, en cas de différence constatée, notamment sur les prix, entre le Site web et l'affichage légal sur place, les informations retenues seront celles affichées ou disponibles sur place au centre de plongée.

2.2 Plongées d'exploration

Le prix de la plongée d'exploration comprend :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
 - La fourniture de la ceinture et du lest
 - La fourniture de la bouteille gonflée
 - La location des services du moniteur pour les plongées au tarif « encadré » ou nécessitant un encadrement (baptême, pack découverte, formations...)
 - La fourniture du reste du matériel : combinaison, palmes, masque, gilet, détendeur, octopus, parachute, etc...
 - La location des services du moniteur pour les plongées au tarif « autonome »
- Le tarif ne comprend pas
- Le cas échéant, les suppléments liés aux caractéristiques de la (ou des) plongée(s), et sans que cela soit exhaustif : plongée éloignée, excursion à la journée, plongée « double tank », plongée profonde, plongée de nuit, etc...
 - La location d'un ordinateur de plongée pour les plongées exploration au-delà de 20m

Attention, toute plongée en autonomie ainsi que toute plongée encadrée au-delà de 20 mètres nécessite la possession d'un gilet, d'un octopus et d'un ordinateur, ainsi que d'un parachute par palanquée.

2.3 Forfaits plongée

ATLANTIS FORMATION propose des formules de tarifs dégressifs pour les plongées exploration, sous la forme de « Forfaits plongée ». Les Forfaits plongée ne sont pas nominatifs, cependant, un supplément de tarif peut être pris en compte lorsqu'une personne utilise le forfait mais n'a pas le même niveau que le possesseur initial du forfait.

Attention, toute plongée en autonomie ainsi que toute plongée encadrée au-delà de 20 mètres nécessite la possession d'un gilet, d'un octopus et d'un ordinateur, ainsi que d'un parachute par palanquée.

2.4 Baptêmes, Initiations et sorties snorkeling

Le prix comprend :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la ceinture et du lest
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La fourniture de tout le matériel nécessaire
- La location des services du moniteur

Le prix des snorkeling comprend :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la combinaison ou du shorty, des palmes, du masque et du tuba
- La location des services du moniteur pour les randonnées encadrées, mais pas pour les randonnées autonomes

Les prix ne comprennent pas :

- Le cas échéant, les suppléments liés aux caractéristiques de la (ou des) plongée(s) lorsqu'ils sont applicables, et sans que cela soit exhaustif : plongée éloignée, excursion à la journée, plongée « double tank », etc...

2.5 Formations

Le prix de la formation comprend :

Pour les formations PE12 FFESSM ou ANMP :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la combinaison, du masque, des palmes, du gilet, du détendeur avec octopus, de la ceinture et du lest
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La location des services du moniteur

- La carte de certification FFESSM et/ou PADI suivant le cas et suivant les offres en cours

Pour les formations Niveau 1 FFESSM, Scuba Diver et Open Water PADI :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la combinaison, du masque, des palmes, du gilet, du détendeur avec octopus, de la ceinture et du lest
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La location des services du moniteur
- La carte de certification FFESSM/ANMP et/ou PADI suivant le cas et suivant les offres en cours

Le prix de la formation ne comprend pas :

- Le Elearning éventuel
- Le carnet de plongées

Pour toutes les autres formations (sauf précision contraire indiquée sur nos tarifs généraux) :

- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la ceinture et du lest
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La location des services du moniteur
- La carte de certification FFESSM/ANMP et/ou PADI suivant le cas et suivant les offres en cours

Le prix de la formation ne comprend pas :

- Le Elearning éventuel
- Le carnet de plongées
- Le passeport de plongée
- Le Manuel de formation
- Les tables de plongée

Pour toutes les autres formations (sauf précision contraire indiquée sur nos tarifs généraux) :

- La licence FFESSM
- Le carnet de plongées
- Le passeport de plongée
- Le Manuel de formation
- Les tables de plongée

2.6 Matériel de plongée

ATLANTIS FORMATION met à la disposition des Clients le matériel de plongée suivant :

- Combinaison
- Palmes, masques, tubas
- Gilets
- Détendeurs avec octopus « club »
- Détendeurs de secours complets avec 1er étage
- Ordinateurs d'entrée de gamme (inclus dans les formations, en location pour les explorations)
- Parachutes
- Lampes

Ce matériel est proposé en location aux tarifs affichés au centre de plongée et sur le Site web. Avant d'effectuer la prestation qu'il a réservée auprès d'ATLANTIS FORMATION, le Client doit au préalable s'assurer qu'il dispose des équipements nécessaires à la prestation de plongée ou que le centre de plongée est en mesure de lui fournir (prêt ou location suivant le cas). L'absence d'un élément de matériel et notamment les équipements optionnels (ex : ordinateurs de plongée) ne peut être une cause d'annulation de la réservation de la prestation par le Client. Sauf précision contraire indiquée ci-dessus (notamment pour les baptêmes, packs découverte, randonnées palmées et formations PE12 et Niveau 1 FFESSM, Scuba Diver et Open Water PADI) ou sur nos tarifs généraux, la location du matériel de plongée n'est pas incluse dans le tarif de la prestation de plongée.

Le Client qui dispose de l'ENSEMBLE de son matériel (Gilet stabilisateur, Palmes, Masque, ordinateur, détendeur) pourra prétendre à 10% de remise sur le tarif affiché auprès d'ATLANTIS FORMATION.

2.7 Lieu de l'activité

Les plongées ainsi que les formations pratiques et théoriques ont lieu à (ou au départ de) l'adresse du centre de plongée.

Cependant, ATLANTIS FORMATION se réserve au besoin le droit de modifier le lieu de l'activité.

2.8 Horaires de l'activité

L'activité se déroule, d'une manière générale et **sauf précisions contraires** :

Le matin : Rendez-vous au centre à 8h30

Le midi : Rendez-vous au centre à 11h00

L'après-midi : Rendez-vous au centre à 13h45

Tout retard du Client ne pourra donner lieu à un décalage conséquent de l'activité.

Dans le cas où le Client ne se présente pas le jour de la prestation de plongée réservée ou à l'horaire fixée, ATLANTIS FORMATION se réserve le droit de conserver l'acompte ou le montant total de la prestation versée par le Client.

2.9 Obligations du Client

Le Client doit personnellement s'assurer qu'il est en possession de toutes les qualifications et pièces justificatives pré-requises à l'activité qu'il souhaite accomplir et produire les originaux à ATLANTIS FORMATION avant le début de ces activités.

Notamment lorsqu'ils sont requis : brevet, qualification, licence FFESSM, certificat médical.

2.10 Validation d'un niveau de plongée ou d'une formation

La validation d'un niveau de plongée est sanctionnée par la satisfaction de compétences pratiques et/ou théoriques. ATLANTIS FORMATION

se réserve le droit de ne pas délivrer un niveau de plongée ou de secourisme si le Client n'a pas atteint les compétences minimales relatives au niveau prétendu par la formation. **Ce cas de figure ne pourra donner lieu à aucun remboursement.**

Article 3. Prix

Tous les prix affichés sont exprimés en Euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Les prix valables sont ceux en vigueur au moment de la réservation effectuée par le Client. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment, en toute ou partie.

Article 4. Réservation

La réservation du Client ne sera définitivement enregistrée qu'à réception d'un acompte de 40% du montant total, avec un minimum de paiement de 50 € ou de la totalité si le prix total est inférieur à 50 €. Le solde devra avoir été réglé au plus tard à l'arrivée sur place au centre de plongée, avant la prestation de plongée. A compter de l'enregistrement de la réservation, un e-mail de confirmation du Vendeur sera adressé au Client, lui précisant les dates des prestations.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute réservation d'un Client avec lequel existerait un litige.

Pour le suivi des réservations, ATLANTIS FORMATION adresse par mail une confirmation de bonne réception de la réservation et de la réception de l'acompte, et met à disposition de l'Acheteur, soit l'adresse électronique : ATLANTIS FORMATION – atlantis971@hotmail.com; soit le numéro +590 590 41 73 21

Article 5. Paiement – Propriété

5.1 Paiement

Le paiement du prix et autres frais ou taxes est effectué en Euro et pour l'intégralité des montants correspondant aux commandes.

Le versement de l'acompte doit s'effectuer par :

- Chèque bancaire exclusivement de France métropolitaine à établir à l'ordre d'ATLANTIS FORMATION,
- Cartes bancaires (MASTERCARD, CARTE BLEUE, VISA),
- Virement bancaire à effectuer sur le compte bancaire d'ATLANTIS FORMATION,
- Chèques-Vacances ou Coupons-Sport.
- Le paiement à l'arrivée au centre de plongée s'effectue au choix en espèces ou par l'un des moyens indiqués ci-dessus, avec les mêmes restrictions pour les groupes.
- Les chèques, chèques-vacances et coupons-sport doivent être expédiés à l'adresse postale indiquée sur le Site web d'ATLANTIS FORMATION (adresse du Site web : <http://www.ATLANTIS FORMATION -plongee.com>) ou remis à l'arrivée au centre de plongée suivant le cas.
- **Pour les paiements en chèques-vacances et coupons-sport, un supplément de 5€ est demandé pour les sommes allant de 100€ à 199€ et de 10€ pour les sommes supérieures ou égales à 200€**
- Les virements bancaires doivent être effectués sur le compte bancaire dont le code IBAN est également disponible sur le Site web d'ATLANTIS FORMATION.

Les paiements par carte bancaire peuvent être effectués directement par téléphone aux horaires d'ouverture ou bien sur le terminal à carte bancaire disponible au centre de plongée suivant le cas. Dans le cas où un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, ...) seront facturés au Client par le Vendeur et la commande sera automatiquement annulée, le Client en étant avisé par e-mail.

5.2 Clause de réserve de propriété

Concernant les biens matériels : nonobstant toute clause ou disposition contraire, le Vendeur bénéficie d'un droit de réserve de propriété sur tout Produit commandé jusqu'à l'acquittement complet entre ses mains du paiement de son prix, des frais et taxes s'y rapportant le cas échéant. Le transfert de propriété du Produit au bénéfice de l'Acheteur n'interviendra qu'à l'issue de ce paiement.

Concernant les formations : nonobstant toute clause ou disposition contraire, le Vendeur bénéficie d'un droit de réserve lui permettant de refuser de délivrer une certification jusqu'à l'acquittement complet entre ses mains du paiement de son prix, des frais et taxes s'y rapportant le cas échéant. La délivrance de la certification au bénéfice de l'Acheteur n'interviendra qu'à l'issue de ce paiement.

Article 6. Annulation, report, interruption de la prestation de plongée

6.1 Par le Client

Conformément aux articles L.121-20 et suivants du Code de la consommation, le Client ayant réservé une prestation à distance bénéficie d'un **délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation** sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de quatorze jours court à compter de la première des deux dates entre celle de l'envoi d'un e-mail de confirmation de réservation de sa part, et celle de l'envoi d'un acompte ou d'un règlement total de sa part. Dans ce cas, le Client sera remboursé intégralement des sommes déjà versées à ATLANTIS FORMATION.

Si l'annulation intervient après l'expiration du délai de réflexion de quatorze jours, elle devra nous être confirmée par écrit en recommandé avec accusé de réception pour être valable. Dans ce cas, le montant des acomptes versés restera définitivement acquis à ATLANTIS FORMATION.

Toute plongée réservée par un quelconque moyen est due, sauf annulation de la part d'ATLANTIS FORMATION. La facturation des prestations proposées par ATLANTIS FORMATION s'effectue sur la base de la réservation, sauf annulation effective dans les délais prévus au paragraphe suivant.

Pour la bonne gestion des places, notamment à bord de ses bateaux, en cas d'annulation signalée

moins de 48 heures avant le début de la prestation, celle-ci sera réputée due intégralement et l'ensemble des sommes déjà versées par le Client restera acquis à ATLANTIS FORMATION.

En cas d'annulation signalée plus de 48 heures avant le début de la prestation, ATLANTIS FORMATION pourra dans la mesure du possible proposer une autre date au Client afin qu'il puisse réaliser la prestation réservée. En cas d'impossibilité pour le Client de changer de date, l'ensemble des sommes déjà versées par le Client restera acquis à ATLANTIS FORMATION.

Toute activité commencée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, si l'annulation est du fait du Client (**convenance personnelle, problème d'oreilles, stress ou quelque raison que ce soit**). S'agissant d'une formation, d'un séjour ou d'un stage réservés pour une période définie : ATLANTIS FORMATION n'encourrait aucune responsabilité si, pour des raisons personnelles, le Client devait interrompre la formation, le séjour ou le stage entamé, ou si le Client ne se présentait pas au lieu ou à la date prévue. En particulier, les sommes déjà versées resteraient acquises à ATLANTIS FORMATION et tous les frais occasionnés resteraient à la charge du Client.

En conséquence, ATLANTIS FORMATION conseille à ses Clients de souscrire une assurance-annulation auprès d'un organisme compétent.

S'agissant d'un séjour pour un groupe constitué de plongeurs (sortie « club », comité d'entreprise, colonie de vacances, etc...), le prix des plongées étant négocié sur la base d'un forfait global, aucun remboursement ne pourra intervenir si une ou plusieurs plongées devaient être annulées pour des raisons personnelles ou des conditions météo défavorables.

6.2. Par ATLANTIS FORMATION

Une prestation de plongée peut être annulée par ATLANTIS FORMATION pour des raisons météorologiques ou techniques.

En cas d'annulation pour des raisons météorologiques, ATLANTIS FORMATION pourra proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d'impossibilité du Client de reporter les prestations (durée du séjour trop courte), les sommes déjà versées à ATLANTIS FORMATION lui resteront définitivement acquises sans qu'aucun remboursement soit exigible.

S'agissant d'un séjour pour un groupe constitué de plongeurs (sortie « club », comité d'entreprise, colonie de vacances, etc...), le prix des plongées étant négocié sur la base d'un forfait global, aucun remboursement ne pourra intervenir si une ou plusieurs plongées devaient être annulées pour des conditions météo défavorables et qu'aucun report ne s'avérait possible.

Dans le cas d'annulation pour des raisons techniques, ATLANTIS FORMATION pourra proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d'impossibilité du Client de reporter les prestations (durée du séjour trop courte), ATLANTIS FORMATION s'engage à rembourser le montant des prestations non effectuées.

Dans tous ces cas de circonstances ou événements imprévisibles, les frais supplémentaires résultant du report partiel, du report total ou de la prolongation du séjour restent à la charge du Client.

Article 7. Responsabilités

Le Client est automatiquement couvert en responsabilité civile pendant les séances et les plongées organisées par ATLANTIS FORMATION du fait de l'assurance contractée par la société.

Il est conseillé au Client de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer l'activité de la plongée sous-marine ainsi que d'une assurance annulation auprès d'un organisme habilité.

Article 8. Sécurité et effets personnels

ATLANTIS FORMATION ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des objets déposés ou confiés au centre de plongée. Notamment, ATLANTIS FORMATION ne saurait être responsable d'un vol ou d'une perte de biens personnels dans le centre de plongée ou au cours de la prestation de plongée.

Article 9. Site web - Conditions d'utilisation

9.1 Site web

ATLANTIS FORMATION se réserve explicitement et à tout moment, le droit de modifier, de compléter ou de supprimer en tout ou partie le Site web ou ses éléments constitutifs, d'interrompre provisoirement la publication ou de mettre un terme définitif à celle-ci.

ATLANTIS FORMATION ne garantit ni la connexion, ni la continuité de la connexion au Site web. ATLANTIS FORMATION décline toute responsabilité pour toute conséquence ou dommages subis par l'Acheteur à raison de ou pendant l'utilisation, la visite, la connexion ou déconnexion au Site web, y compris à raison des renvois à d'autres sites via des liens hypertextes présents sur le Site web.

9.2 Conditions d'utilisation

- Cookies :

ATLANTIS FORMATION se réserve le droit d'avoir recours à des cookies. Le cookie est un fichier informatique, stocké sur le disque dur de l'ordinateur de l'Acheteur. Il a pour but de signaler une précédente visite de l'Acheteur sur le Site web. Les cookies ne sont utilisés par ATLANTIS FORMATION que dans le but de personnaliser le service proposé à l'Acheteur.

Toutefois l'Acheteur conserve la possibilité de refuser les cookies en configurant son navigateur Internet. Il perd alors la possibilité de personnaliser le service qui lui est délivré par ATLANTIS FORMATION via le Site web.

- Balises Web : Certaines pages du Site web peuvent contenir des balises web qui permettent de compter le nombre de visiteurs sur le Site et/ou de fournir à ATLANTIS FORMATION un certains nombres d'indicateurs. Ces Balises Web peuvent être utilisées avec certains des partenaires d'ATLANTIS FORMATION, notamment afin de mesurer et améliorer l'efficacité du Site web.

En tout état de cause, les renseignements obtenus via ces Balises sont strictement anonymes et permettent simplement de rassembler des statistiques sur la fréquentation de certaines pages du Site web, et ce afin de mieux servir les Acheteurs du Site web.

Article 10. Stipulations diverses

10.1 Force Majeure

ATLANTIS FORMATION ne sera pas responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre du contrat de vente né de commande validée, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif de Force Majeure, tel qu'habituellement retenu selon les critères définis par la jurisprudence des tribunaux français, et notamment en cas de perturbation ou grève totale ou partielle affectant les services postaux et moyens de transports et/ou communication, inondation, incendie ou autres événements de nature de catastrophe naturelle. ATLANTIS FORMATION avisera l'Acheteur d'un événement constitutif de force majeure, dans les 10 jours ouvrables suivant sa survenance.

Les Parties conviennent de se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer les modalités de traitement de la commande pendant la durée du cas de Force Majeure.

Au-delà d'un délai de (un) 1 mois d'interruption pour cas de Force Majeure, les Parties seront libérées de leurs obligations l'une envers l'autre. Le cas échéant, ATLANTIS FORMATION remboursera l'Acheteur dans les meilleurs délais.

10.2 Droit de propriété intellectuelle et des marques

ATLANTIS FORMATION s'efforce de respecter dans toutes les publications les droits liés à la propriété intellectuelle des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes utilisés, d'employer des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes créés par lui-même ou d'avoir recours à des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes dénués de droit de licence;

Toutes les marques nommées sur le Site web éventuellement protégées par des tiers sont soumises sans aucune restriction aux prescriptions du droit des marques en vigueur et aux droits de propriété des détenteurs concernés. Une seule mentionne permet pas de conclure que des marques ne sont pas protégées par des droits de personnes tierces. Une reproduction ou utilisation de telles images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes dans d'autres publications électroniques ou imprimées est interdite sans l'autorisation expresse d'ATLANTIS FORMATION .

10.3 Intégralité du contrat

Les CGV et les documents transmis à l'Acheteur forment un ensemble contractuel récapitulant l'intégralité du contrat de vente intervenu entre les Parties, pour l'objet de la commande.

Si une ou plusieurs dispositions des CGV venaient à être tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderaient cependant toute leur force et leur portée.

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une des obligations visées dans les CGV ne saurait être interprété à un moment donné n'obère en rien le droit de la partie concernée d'invoquer cette obligation à tout autre moment.

10.4 Conservation et archivages des transactions

ATLANTIS FORMATION se réserve le choix des supports nécessaires à l'archivage des factures et autres documents relatifs à toute transaction pour en conserver une traçabilité fiable, fidèle et durable.

10.5 Loi applicable - Juridictions compétentes

Les CGV et les relations contractuelles entre les Parties sont soumises à la loi française à l'exclusion de toute règle de conflits de loi, y compris dans le cas de commande effectuée hors de France ou par un Acheteur domicilié hors de France.

En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. En cas d'échec de ces tentatives, toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes relevant du ressort du Tribunal de Basse-Terre.